

Infos Retraités

La loi de finances sur le point d'être votée ! La loi du plan de financement de la Sécurité Sociale est en cours d'examen au Sénat ; les usagers s'interrogent sur la faiblesse de l'accord signé par les syndicats de médecins et l'Assurance Maladie et les Complémentaires, alors qu'une partie du corps médical refuse ce même accord. Pendant ce temps le pacte de compétitivité reçoit un bon accueil de la part du MEDEF. Quant à la loi d'orientation et de programmation pour l'École, elle est repoussée au début janvier et le projet de refondation n'est pas encore communiqué. Voilà matière à réflexion.

A l'inverse des nombreux économistes et commentateurs qui ne voient que par la question de la compétitivité, ATTAC et la Fondation Copernic, dans leur essai « en finir avec la compétitivité » ouvrent des perspectives en ces termes : « pour donner une idée de ce qui est en jeu, l'Institut Montaigne a chiffré à deux milliards d'euros par an le coût des 60.00 enseignants promis par F Hollande. Sur cette base, le cadeau de dix milliards d'euros qui sera fait aux entreprises en 2014 représente l'équivalent de 300.00 emplois publics nouveaux ». Et ils soulignent que « cette baisse du coût du travail sera financée, directement par les ménages à travers l'augmentation de la TVA et indirectement par une baisse des dépenses publiques, ce qui signifie encore moins de Services Publics, de protection sociale, d'investissement pour l'avenir ».

Le Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale, installé cet été, a remis une note le 31 octobre sur l'état des lieux du financement de la protection sociale servant à préparer la réforme de la compétitivité. Il indique que le système de protection sociale a redistribué 32% de la richesse nationale en 2010 et précise « en tout état de cause, l'agrégation des prélèvements sociaux pesant sur le travail, pour utile qu'elle soit pour l'analyse économique du financement de la Sécurité

Sociale, n'abolit pas la pertinence de la distinction entre prélèvements supportés par les entreprises et les personnes protégées ». On ne trouve pas encore à ce stade de véritables pistes pour rétablir les finances de la Sécurité Sociale ou pour financer le système de protection sociale, mais le Haut Conseil présentera en début d'année prochaine différents scénarios. Nous savons déjà que figure dans le PLFSS* la taxation de 0,3% au 1er avril 2013 pour les retraités imposables payant la CSG, pour alimenter le financement de la dépendance.

D'après le sondage effectué par l'Observatoire français des retraites et l'Union mutualiste retraités, il ressort que l'inquiétude des Français à l'égard de la retraite au plan financier est toujours très marquée ; ils sont encore plus nombreux à être préoccupés par rapport à l'année précédente par leur niveau de vie (71%, +16%) et par le montant des retraites (76%, +12%). Si une nouvelle réforme est faite, elle doit respecter deux impératifs :
 -conserver le système collectif et solidaire (69%) et (72% pour les plus de 35ans),
 -conduire une réforme (62%) en abordant tous les sujets même ceux qui fâchent (mode de calcul des pensions, harmonisation des régimes de retraite secteur public-privé, nouveaux prélèvements pour les retraités...).

Les débats actuels, certaines propositions gouvernementales, les choix budgétaires montrent que le syndicalisme a un rôle à jouer, que la mobilisation des actifs et des retraités est nécessaire, et que le syndicalisme doit défendre des alternatives à même de combattre la crise. Dans le contexte présent, notre syndicalisme porte donc l'exigence d'une politique plus lisiblement en rupture avec les politiques antérieures tant à propos de l'école que des services publics ou du pouvoir d'achat des salariés et des retraités.

Robert Jacquin

*projet de loi de financement de la sécurité sociale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Jeudi 22 Novembre 14h30

Bourse du travail Annexe Varlin Salle des commissions N°3

(entrée par la rue Charlot) M° République ou Oberkampf

- Analyse de la situation
- Le congrès de la FSU, présentation des thèmes

Mardi 27 Novembre**Arbres historiques et remarquables
au cœur de Paris**

avec Georges Feterman

RV 14h

Métro Chemin Vert (angle rue Saint Gilles)

Inscription :

Claude SMADJA : 06.12.53.24.08
ou claudesmadja@club-internet.fr**Lundi 17 Décembre****Le Musée Gourmand du Chocolat
RV 9h45**Hall du Musée. 28 Bld Bonne Nouvelle
M° Bonne-Nouvelle ou Strasbourg Saint Denis**Les secrets du chocolat et ses 4000 ans d'histoire,
depuis les Olmèques jusqu'à notre civilisation**Histoire - nombreuses pièces de collection -
démonstration - dégustation - achats possibles**Participation : 15€** (visite guidée d'un groupe de 25)

Inscription:

Annette KRAKOWSKI : 01.44.24.20.29
Claude SMADJA : 06.12.53.24.08
ou claudesmadja@club-internet.fr**Lundi 10 Décembre****de la connaissance des gènes
aux problèmes de société qu'elle pose****14h**

SNES 46 avenue d'Ivry Paris 13° (2ème étage)

Conférence-Débat avec Marie-France HEILBRONNER

Jeudi 10 Janvier**La naissance de la faïence industrielle
au XVIII^{ème} siècle****14h**

SNES 46 avenue d'Ivry Paris 13° (2ème étage)

Conférence-Débat avec Christian MAIRE

Et ensuiteen février

Musée des Arts décoratifs

(Histoire du meuble, dans le prolongement de la sortie
faubourg Saint-Antoine (Annette Bigaud) *Demi-
journée.*

et/ou

Maison de Rodin à Meudon (Roland Lescale)

*Demi-journée.*en marsNoisiel, la saga Meunier et son patrimoine
architectural : ferme, cité ouvrière et chocolaterie.
(Sylvie Prévost) *Journée*en avrilBallade dans l'Est parisien ; l'habitat social, passages et
villas, Buttes Chaumont, Canal de l'Ourcq, le « 104 »...
*Journée*en maiTroyes, la vieille ville, la cathédrale, le musée. *Journée.***FSU : on vote du 09 au 29 novembre**

Vote d'orientation national

Vote sur le Rapport d'activité national

Vote d'orientation départemental

**Les retraités du SNES votent par correspondance.****Date limite, le cachet de la poste faisant foi : 29 novembre**

La FSU a aussi sa feuille de route...

Si certaines mesures fiscales du projet de loi de finances 2013 vont dans le bon sens, ce n'est pas encore la réforme fiscale attendue. Le gouvernement doit aller plus loin pour sortir de la logique de réduction des dépenses publiques.

Pour cela, il faut aussi inverser les politiques financières européennes. De plus en plus de voix s'élèvent, en France comme en Europe, contre l'austérité et le TSCG. Ce traité qui aurait des conséquences lourdes pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics. C'est pourquoi la FSU est opposée à sa ratification et mène campagne pour des politiques alternatives en Europe.

Dans ce contexte, la Fonction publique et les services publics doivent jouer tout leur rôle.

Au moment de l'agenda social Fonction publique, des négociations pour la loi d'orientation et de programmation de l'École, de la concertation sur la décentralisation...la FSU a elle aussi sa feuille de route : réhabiliter l'État dans sa capacité à accomplir ses missions pour répondre aux besoins des usagers, à la réussite de tous les jeunes, garantir les moyens humains et financiers pour assurer une véritable égalité sur tout le territoire et obtenir de l'État qu'il traite mieux les personnels notamment en terme d'emploi et de salaires... Cette « feuille » là nous la porterons ensemble et de manière la plus unitaire possible...

Bernadette Groison

Haut conseil du financement de la protection sociale : les travaux à venir ne pourront faire l'impasse sur la question des besoins et des droits

Le haut conseil a remis le 31 octobre au premier ministre une note sur « l'état des lieux du financement de la protection sociale en France ». La FSU salue cette synthèse rigoureuse des données issues de différentes sources.

A partir des données publiées par les administrations de l'Etat et par l'INSEE, la note dresse un panorama des financements de la protection sociale dans une acception large du terme, rapprochant ressources et dépenses afin d'esquisser les perspectives financières. Elle met en évidence la diversification des sources de financement qui s'est opérée au cours des 20 dernières années, ainsi que la progressivité des cotisations patronales. Elle montre que les exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires profitent davantage aux activités de service qu'aux activités industrielles. Elle pointe des besoins de financement accrus par la crise économique et financière. Enfin, la note souligne la difficulté à différencier parmi les prestations de la protection sociale celles qui relèveraient de « l'assurance » de celles attribuées au titre de la « solidarité ». Au-delà de la saisine gouvernementale annoncée pour les prochains jours en vue d'expertiser différentes pistes de réforme, la note recense plusieurs à approfondir pour la suite des travaux du haut conseil.

La FSU regrette toutefois que le temps imparti n'ait pas permis de traiter davantage des besoins sociaux, particulièrement lorsqu'il s'est agi de travailler les perspectives financières. Si l'analyse permet de rapprocher l'évolution constatée des financements mobilisés de celles de la population couverte et des prestations, la réflexion pour l'avenir ne peut s'exonérer de poser la question de l'étendue des garanties apportées aux assurés sociaux comme à l'ensemble de la population. C'est en ce sens que la FSU interviendra au cours des prochains travaux du haut conseil.

Communiqué de presse de la FSU

Les Lilas, le 8 novembre 2012

Calendrier

19 novembre
Bureau S1-Retraités 75

Jeudi 22 novembre
14h30
Assemblée Générale
du S1-Retraités de Paris

Mardi 26 novembre
Bureau FGR 75

Mardi 27 novembre
14h
Arbres historiques et
remarquables
au cœur de Paris

3 et 4 décembre
AG des Responsables
Retraités du SNES
Paris

Lundi 10 décembre
14h
De la connaissance des
gènes aux problèmes de
société qu'elle pose

Jeudi 10 janvier
14h
La naissance
de la faïence industrielle
au XVIII^{ème} siècle

1^{er} et 2 février
(sous réserve)
Congrès Départemental
FSU

Rue du Faubourg St Antoine

De Bastille à l'hôpital Saint Antoine, à la découverte d'un quartier méconnu mais pourtant célèbre par la place qu'il a prise dans l'Histoire de France. Et l'artisanat du meuble

Loti à partir des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, il a conservé son allure d'origine. Sa courbure élégante et son bâti ancien ont échappé aux alignements d'Hausmann et des urbanistes du 20^{ème} siècle. Mais derrière les façades hétérogènes des maisons, on découvre tout un réseau de cours intérieures, de cheminements inattendus, d'un passage d'une rue à l'autre : Cours Damoye, Saint-Joseph, du Bel air, de la Maison Brulée, de l'Étoile d'Or, des Trois Frères, de l'Ours ; passages du Cheval Blanc, de la Boule Blanche, du Chantier, de la Bonne Graine, de la Main d'Or...

L'histoire du meuble est liée à la présence de l'abbaye pour dames Saint-Antoine-des Champs, fondée au 13^{ème} siècle. Les rois de France en firent un lieu privilégié, libéré des règlements contraignants des corporations. Cette liberté du travail, la présence du bois « flotté » puis des bois exotiques sur les quais de Seine attirèrent un main d'œuvre nombreuse venue des provinces françaises et de l'étranger : Italie, Flandre, Pays-Bas, Allemagne. Elle put donner libre cours à sa créativité apportant les goûts, les modes, les techniques (marqueterie, ébénisterie) de leur pays. L'âge d'or de l'ébénisterie, sous le règne des Bourbons, nous a légué de grands noms des Arts décoratifs : la dynastie des Boulle, Jean-François Oeben, Carlin, Leleu, Riesener, Jacob...

Elle nous a aussi légué un habitat original, adapté à la nécessité de vivre et travailler au même endroit : travail à façon, l'ébénisterie concerne jusqu'à 25 métiers complémentaires !

Le petit atelier artisanal installé dans les maisons particulières avec arrière-cour et maison de maître va être, au 19^{ème} siècle, pendant la révolution industrielle, remplacé par l'immeuble artisanal, mieux adapté aux exigences nouvelles de la production et de la consommation. L'immeuble sur rue est conservé, voué à l'habitat et au commerce ; on construit, de part et d'autre de la cour, des bâtiments de 3 ou 4 étages, avec de larges baies vitrées et plusieurs travées en enfilade qui abritent à la fois logements et ateliers.

Les Établissements Krieger (cours Bedel), avec leur haute cheminée, sont l'exemple achevé - mais resté unique - de cette organisation rationnelle de l'espace travail/logements situés, eux, rue de Charenton.

Aujourd'hui, l'ébénisterie n'est plus qu'une activité résiduelle. Les cours se privatisent, se rénovent, se convertissent dans des activités de service ou de pointe : design, informatique, mode, presse avec cafés et restaurants branchés. Mais certaines demeurent des havres de verdure et de calme contrastant avec l'agitation du faubourg.

Nous avons évoqué les conditions de vie du peuple du faubourg, dans la diversité de leur labeur des femmes et des enfants, les difficultés d'intégration des étrangers, isolés par leur langue, leur religion, leur culture, l'implication de tous et toutes dans les mouvements révolutionnaires, animés d'un fort esprit communautaire. Aujourd'hui encore, le quartier entre République et Bastille, Nation reste le lieu privilégié des grandes manifestations populaires.

Notre visite s'est achevée devant l'hôpital Saint-Antoine, situé sur l'emplacement de l'abbaye des Dames du Faubourg, par qui tout avait commencé. Ce n'est pas une conclusion, le quartier n'a pas livré toutes ses richesses et comment vit-il son entrée dans la modernité ? Mais c'est un autre parcours...

Annette Bigaud

Visite prévue en 2013 au musée du Louvre
Aieul d'Eugène Delacroix, le collègue rue de Reuilly porte son nom.